

Une autre gestion du département s'impose

Tout le monde a pu suivre dans la NR les nombreuses péripéties qui ont agité le Conseil Général depuis l'élection de sa Présidente.

Malheureusement, ce sont les communes qui en ont le plus souffert. Tout simplement parce que **le Conseil Général est en charge de certains domaines qui touchent directement notre vie quotidienne.**

Il est responsable, en premier lieu, des infrastructures routières qui relient nos communes. Cela concerne non seulement l'entretien des routes départementales mais aussi et surtout les grands projets structurants comme le périphérique ou la nouvelle liaison Nord « échangeur – FONDETTES – LUYNES ».

La saga politique de ces équipements routiers a considérablement pénalisé notre Canton ; au quotidien d'abord, en gênant la circulation des Fondettois; à plus long terme ensuite, en freinant le développement économique de notre commune.

L'autre volet très important est la gestion des collèges. Entre les fermetures arbitraires et les **choix idéologiques en matière de restauration scolaire**, nous pouvons nous poser des questions sur la compétence et la motivation des élus actuels. L'intérêt des administrés n'est certainement pas au centre de leurs préoccupations qui répondent davantage à des considérations politiques.

Enfin, que dire de la gestion financière conduite par la Présidente du Conseil Général? **L'augmentation de 25%* en trois ans de la part départementale de la taxe d'habitation**, votée par notre Conseiller Général sortant, est d'autant moins acceptable que les investissements n'ont cessé de diminuer. Ils ne représentent plus que 91 millions d'euros sur un budget total de 569 millions !

L'embauche de 78* personnes supplémentaires, dont 14 archéologues et des cadres du PS pour former une hiérarchie parallèle au service de la Présidente du Conseil Général, a fait s'envoler les dépenses de fonctionnement du département. Que pensez aussi des 2,4 millions d'euros* dépensés pour la restauration du château de Candé, fierté de la Présidente du département ? **Il est grand temps de sanctionner les élus qui gaspillent l'argent public ou cautionnent ces pratiques.**

Notre département en général et notre canton en particulier sont en panne d'idées et de projets. Ils sont aussi la proie à de profondes querelles internes, dénoncées dans la NR, qui se traduisent aujourd'hui par la multiplication des candidats.

Ne nous trompons pas d'élection. La Présidente du Conseil Général et notre majorité municipale ne peuvent rendre le gouvernement responsable de leur incapacité à gérer nos collectivités. **Nous avons l'occasion, les 20 et 27 mars prochains, de les sanctionner et de reprendre notre destin en main.** Ne nous en privons pas !

*Source NR

Centre bourg: tout sauf un « espace de rencontre »!

La convivialité ne se décrète pas ; il faut en créer les conditions. Ce n'est malheureusement pas ce qui a été fait au centre bourg ! Circuler dans Fondettes est devenu une véritable aventure humaine, dans un **« espace d'affrontement automobile n'incitant pas à la rencontre ».**

L'aménagement du centre bourg(*), dont la première tranche des travaux vient de se terminer, avait pour objectif louable de fluidifier la circulation des piétons, deux roues et voitures dans la rue Eugène Goüin, avec un message clair et consensuel de la Mairie: limiter la durée de stationnement.

Le résultat est décevant parce que **la solution apportée ne correspond pas aux besoins des Fondettois**, qu'ils soient riverains, commerçants ou clients. Aucune concertation d'ensemble n'a été réellement effectuée.

Les désagréments liés au croisement et au stationnement des véhicules dans la rue Eugène Goüin n'ont fait que s'amplifier. Les clients des commerces du bourg garent, faute de mieux, leur véhicule sur des zones de circulation pour aller effectuer rapidement leurs achats.

La nature humaine est ainsi faite ! Une évidence aurait dû s'imposer et des priorités être définies. Il fallait **revoir le plan de circulation des véhicules et préserver, voire augmenter, les places de parking au lieu d'en supprimer.**



La mise en sens unique de la rue Eugène Goüin pour fluidifier la circulation et la définition d'un nouveau plan de stationnement doivent être envisagées sans délais. La pose de quelques bornes électroniques limitant effectivement le stationnement à 30 minutes et la création d'une vraie zone bleue (1h30) sur les parkings plus éloignés complèteraient efficacement la solution.

Le dynamisme de notre bourg passe par la facilité d'accès et les services que nous pouvons offrir aux clients, riverains et autres usagers de la voirie. **Les piétons, deux roues et véhicules doivent pouvoir cohabiter** dans les heures d'affluence sans que cela ne paralyse l'activité du bourg.

C'est en créant les conditions d'une convivialité durable pour notre centre ville que nous maintiendrons le commerce de proximité et nous améliorerons notre cadre de vie.

(*)Quelques chiffres pour l'aménagement du centre bourg (source site Internet mairie) :

Espace de rencontre : 215 000 € - Seconde phase : 138 000€

Financement : 88 000 euros par l'Etat (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), 152 000 euros par Tour(s)+ et enfin 113 000 euros par la commune.

Commerces : décalage entre paroles et décisions

Malgré des travaux onéreux, de nombreux commerçants du bourg sont loin d'adhérer à toutes les idées fantasques de la municipalité pour « améliorer » le commerce à Fondettes.

Les vrais problèmes ne sont pas traités et le bourg, avec moins de places de parking qu'avant, n'attire toujours pas de nouveaux commerçants qui préfèrent des endroits plus accessibles pour leurs clients.

L'ancienne municipalité avait bien compris le problème en prévoyant l'implantation de commerces dans la future zone des Deux Croix, près de la boulangerie des Roches. Tout était prêt mais, malheureusement, les nouveaux élus ont rayé les projets d'un trait de plume en **préférant y implanter des logements sociaux, loin de tout.**

Non contente de ne pas donner satisfaction aux commerçants, notre municipalité trouve le moyen d'entrer en conflit avec les dirigeants du magasin LECLERC.

Le propriétaire de ce magasin souhaite depuis longtemps implanter une surface de vente plus importante, en harmonie avec le développement futur de Fondettes. Son projet est prêt, sur un emplacement précédemment destiné à une telle implantation, à la sortie de la bretelle de raccordement au périphérique et à 1 km de son magasin actuel.

Malheureusement, l'équipe municipale a rejeté ce projet. Elle veut lui en imposer un autre, **techniquement et économiquement irréaliste**, copié sans discernement dans la banlieue d'une autre grande ville. Personne ne conteste le fait qu'il faille un commerce de proximité à cet endroit mais peut-on demander à une grande surface de l'être ?

Si les enjeux n'étaient pas aussi importants pour les Fondettois et pour LECLERC, un tel raisonnement dogmatique prêterait à rire ! FONDETTES aura plus de 15 000 habitants dans 20 ans. Cette croissance pose des questions simples:

Faut-il une grande surface de vente à Fondettes? La réponse est oui car il faut aussi prendre en compte les habitants des communes limitrophes.

Faut-il faire cette grande surface sur le site actuel du LECLERC ? La réponse est non pour des raisons techniques et environnementales évidentes.

Faut-il des commerces de proximité ? La réponse est oui mais il reste à définir le type et la notion de proximité. La moitié des habitants de Fondettes ne sont pas concernés aujourd'hui par le centre bourg et n'y viennent pratiquement jamais. D'autres idées sont à trouver et **Vivre à Fondettes** fera ses propositions en temps utile.

Faut-il sacrifier le bourg ? La réponse est non. Il est certes un centre historique mais un aménagement intelligent peut lui donner un attrait commercial non négligeable.

Notre municipalité parle beaucoup mais agit peu ou mal. Beaucoup de commerces ou d'entreprises choisissent de s'implanter ailleurs.

Bibliographie :

Procès verbal du conseil municipal du 22 novembre 2010 - Nouvelle République du 29 novembre 2010

Pétition du magasin LECLERC

Pour consulter ces documents, rendez-vous sur notre site Internet: <http://www.vivreafondettes.fr>

Mise au point

Restauration scolaire

La restauration collective est un métier spécifique qui ne s'exerce pas sur une simple décision idéologique. Le Syndicat mixte, municipalité / conseil général, ayant repris en régie la restauration scolaire le découvre à ses dépens mais aussi ceux des enfants et des personnes se faisant livrer leurs repas.

La qualité des repas est médiocre, nos enfants ont faim et la facture en fin d'année sera encore salée ! Pourquoi le prix des repas servis dans une commune voisine par une entreprise spécialisée est de 3,23 euros ? **La SODEXO était chère ; le syndicat mixte l'est tout autant. Un audit de la cuisine centrale s'impose !**

Renouvellement urbain

C'est l'enjeu essentiel de l'urbanisme de demain, en requalifiant des parties de quartiers par démolition et reconstruction. Cela est radicalement différent du remplissage proposé par le projet « **BIMBY : construire dans mon jardin** » importé sans discernement d'ailleurs. Pour des élus se voulant écologistes, remplacer la verdure qui fait le bon vivre à FONDETTES par **des constructions qui vous étoufferont** est...surprenant ! Nous doutons que les Fondettois apprécient.



Pénalités pour logements sociaux

La municipalité a été contrainte de payer **52 367 euros de pénalités en 2010** au titre du non respect de la loi SRU (Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains) en matière de politique du logement social. Certes, notre commune accuse un déficit structurel de logements sociaux et n'atteindra pas les 20% imposés par la loi avant longtemps. Néanmoins, **elle aurait pu éviter cette pénalité en faisant l'acquisition de terrains pour des constructions futures.**

Nos prochaines conférences

Vendredi 13 mai 2011 à 20h30 - Salle Léon SANZAY - rue du Clos Poulet à FONDETTES
« **Les nouvelles technologies de construction et de rénovation** ».

Cette conférence sera animée par Marc TIMBERT - **Les Eco-Bâtisseurs du Centre**

Marc TIMBERT nous parlera des nouvelles techniques et matériaux de construction mais aussi de la réglementation ainsi que des pièges et escroqueries dans lesquels il ne faut pas tomber.

La conférence est ouverte à tous. L'entrée est libre et gratuite.

Vendredi 15 avril 2011 à 20h30 salle Léon SANZAY

Nos élus de la Liste **Fondettes initiatives** tiendront une réunion de mi-mandat et commenteront à cette occasion l'action de la municipalité depuis trois ans.

Entrée libre .

**Vous voulez participer à la construction du Fondettes de demain?
Rejoignez-nous**

J'adhère à l'association « Vivre à Fondettes »

PrénomNomTél.....

Adresse.....

Email.....

Ci-joint un chèque de 15€ (20€ par couple ou 5€ moins de 25 ans) à l'ordre de « **Vivre à Fondettes** » adressé au trésorier :

Daniel BOYER -10, rue Maryse Bastié - 37230 Fondettes

Association loi 1901 déclarée sous le n° w372001759
Siège social : chez Jacques GAILLARD – 2 rue Jean Monnet – 372300 FONDETTES
Site Internet : www.vivreafondettes.fr – email : vivreafondettes@gmail.com